



N°19 - JANVIER 2025

**OPALIM**  
ORGANISATION  
DES PRODUCTEURS  
ASSOCIÉS DU LIMOUSIN

# CONTACT ELEVAGE

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS



**La Génétique est  
un investissement rentable**

Pages 6 à 9



**LE PIÉTIN EN ÉLEVAGE :**  
un protocole rigoureux  
pour limiter la propagation

Page 14 à 16

[www.opalim.org](http://www.opalim.org)

# EDITO

Chers adhérent, chers collègues,

En ce début d'année, je tiens tout d'abord à vous adresser, au nom de toute l'équipe d'OPALIM, nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité pour 2025. Que cette nouvelle année soit porteuse de succès (plein de veaux, plein d'agneaux, plein de poulins) et d'opportunités pour chacun d'entre vous, dans vos exploitations et au-delà, dans vos projets personnels et professionnels.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des défis nombreux et parfois complexes. Nous avons tous dû faire face à des conditions climatiques extrêmes, à des enjeux économiques fluctuants et à des préoccupations sanitaires qui ont impacté notre quotidien et celui de nos exploitations. Malgré tout, la solidarité, le courage et le professionnalisme dont chacun a fait preuve ont permis de surmonter ces obstacles.

C'est grâce à votre engagement constant que notre association continue de croître, de se renforcer et d'être un acteur de poids dans la défense des intérêts des éleveurs bovins, ovins et équins, et ce n'est qu'en poursuivant cette dynamique collective que nous pourrions relever les défis à venir.

2025 sera sans doute une année déterminante pour notre secteur. Nous devons continuer à adapter nos pratiques face aux enjeux sanitaires et climatiques changeant, vous allez pouvoir lire à ce sujet l'article rédigé par Marion Amigou, la vétérinaire de notre association. Mais aussi à faire reconnaître nos modes de production auprès des pouvoirs publics pour permettre que des dispositifs d'appuis puissent être plus en adéquation avec nos spécificités, et ne pas oublier les éleveurs indépendants, comme c'est actuellement le cas du programme opérationnel veaux label rouge (article page 18). Notre association restera une voix forte et un soutien indéfectible pour vous, pour vos projets et pour la valorisation de notre métier.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre confiance et votre solidarité. Ensemble, nous avons construit OPALIM une belle association d'éleveurs, forte de ses valeurs et de son savoir-faire. Et j'en profite aussi pour vous annoncer notre vente de taureaux reproducteurs au marché au Cadran de Chénéraillies le 28 mars 2025. Vous y trouverez plus de 20 animaux, issus des élevages d'adhérents de notre association aux origines génétiques de qualité ; vous retrouverez donc dans ce contact élevage les listes des éleveurs sélectionneurs adhérents à notre association, ainsi qu'un article page 6 sur comment choisir un taureau.

Bonne année à toutes et à tous !

Bien chaleureusement,

**Patrick BLANC**  
Président d'OPALIM

## La Section équine d'OPALIM

AMBITIONS 2025



### SA MISSION

Proposer l'ensemble des services de notre structure et des services plus spécifiques aux éleveurs équins adhérents.

Avec l'aide de notre équipe administrative, de nos techniciens, de notre vétérinaire nous pourrions répondre aux besoins des éleveurs :

- Sur un plan sanitaire.
- Sur un plan appuis techniques.
- Sur un plan administratif et réglementaire.
- Sur un plan communication et promotion.

**Si vous souhaitez vous inscrire dans cette dynamique, n'hésitez pas à demander plus amples informations au 05 87 50 42 30**

# SOMMAIRE

## Actu & Evénements

Une formation pour connaître la valeur du colostrum de ses vaches et savoir le valoriser ..... P 3



Actualités FCO et MHE ..... P 4

## Services & techniques

La Génétique est un investissement rentable ..... P 6

Maîtriser sa reproduction ..... P 10



Piétin en élevage : un protocole rigoureux pour limiter la propagation ..... P 14



Le Programme Opérationnel : C'EST QUOI ? ..... P 18

Responsable de la publication : Patrick BLANC

Responsables de la rédaction, Secrétaires de rédaction : Guillaume GAYAUD et Sophie BETOULLE

Rédacteurs de ce numéro : Arnaud GAULUPEAU, Thierry PRUGNAU, Marion AMIGOU, Antoine CHAPELOT, Amélie JUDE et Guillaume GAYAUD.

Impression : Atelier Graphique - 05 55 50 68 22 - LIMOGES

Crédits Photos : OPALIM, Atelier Graphique, Adobe Stock  
Crédit photo page 10 : sharon-co-images sur Unsplash

OPALIM : 2 Avenue Georges Guingouin  
CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES Cedex 1  
05 87 50 42 30 - www.opalim.org

Imprimé à 1 400 exemplaires - Prix du numéro : 3 euros

## Une formation pour connaître la valeur du colostrum de ses vaches et savoir le valoriser

**La mesure de la qualité du colostrum maternel est un bon outil pour la préparation au vêlage. Cette mesure doit être un élément que les éleveurs doivent de plus en plus prendre en compte.**

C'est pourquoi, le 27 novembre 2024, 15 éleveurs adhérents d'Opalim se sont réunis, sur l'exploitation de Monsieur Damien Giraudy pour assister à une formation réalisée par notre vétérinaire Marion Amigou, accompagnée de monsieur Emmanuel Lambert, responsable conseil vétérinaire au laboratoire VIRBAC, sur l'intérêt du colostrum.

Le colostrum maternel est, en effet, le seul moyen de défense du jeune veau, grâce aux anticorps présents que le veau aura ingérés et assimilés. Produit par la vache à la fin de la gestation puis pendant les premières heures après la naissance du veau. Il contient des substances d'immunité qui seront transférées de la mère à son petit.

Un colostrum de qualité est donc essentiel pour la réussite des élevages de bovins allaitants, cette formation gratuite d'une demi-journée, a permis à chacun de comprendre la composition du colostrum et comment permettre une production de colostrum de qualité par ses vaches.

Après avoir appréhendé les moyens à mettre en œuvre pour maîtriser une production de colostrum optimal qui permet une immunité du veau contre les agents pathogènes lors de ses premières semaines de vie, dans l'attente du développement de sa propre immunité ; les participants ont pu manipuler un refractomètre et réaliser alors une analyse des résultats des colostrum prélevé lors de la formation.

Ensuite les intervenants ont présenté les différents moyens pour faire progresser la production de colostrum, que ce soit dans la qualité de l'abreuvement, des apports minéraux et de l'alimentation des vaches, mais aussi dans la gestion du parasitisme et la vaccination.

Pour conclure les différents étapes et point de contrôle indispensables à une bonne évaluation de la valeur du colostrum de son troupeau ont été évoqués, ainsi que les alternatives à l'absorption du colostrum maternel par le veau (colostrum congelé, colostrum du commerce)

**Cette formation sera à nouveau proposée en 2025, si vous êtes intéressés rapprochez-vous de votre technicien de secteur.**

Thierry PRUGNAU



## Actualités FCO et MHE

**Retour sur l'année 2024 et ses maladies vectorielles : la Fièvre Catarrhale Ovine et la Maladie Hémorragique Enzootique sont deux maladies causées par un virus de la famille des Orbivirus, virus dits « à ARN », qui ont la particularité de muter fréquemment.**

### Il s'agit de maladies règlementées

Il existe 36 sérotypes différents pour le virus de la FCO et 7 pour la MHE, qui sont définis en fonction de la **structure du virus** et notamment de leurs protéines externes, de surface. Les maladies provoquées par les sérotypes 1 à 24 de la FCO et les 7 de la MHE sont règlementées selon la classification définie par la nouvelle loi européenne de santé animale de 2021 (cf tableau).

La FCO sérotype 3 et 8 sont classées « CDE » :

- **déclaration et surveillance obligatoire** (prises de sang lors de suspicion)
- **certification aux échanges** (prises de sang ou vaccination en fonction des accords entre les Etats),
- **prévention, contrôle et éradications volontaires** selon les Etats membres. Concernant la

FCO sérotype 8, la France étant en zone d'enzootie (c'est-à-dire qu'elle est présente sur l'ensemble du territoire national), il n'existe pas de mesures particulières de gestion. A l'inverse, le sérotype 3 étant considéré comme une souche « exotique » (nouvelle sur le territoire national), une zone régulée avec restrictions aux mouvements à été mise en place dès la survenue des premiers cas.

La MHE est classée « DE » : **déclaration et surveillance obligatoire et certification aux échanges.**

Etant elle aussi une maladie émergente en France, une zone régulée avec restrictions aux mouvements a été mise en place en fonction de la propagation des cas (150 km autour des foyers) afin de préserver les échanges commerciaux avec les autres Etats membres.

**Des mesures proportionnées au danger économique ou sanitaire représenté par la maladie [exemple des bovins]**

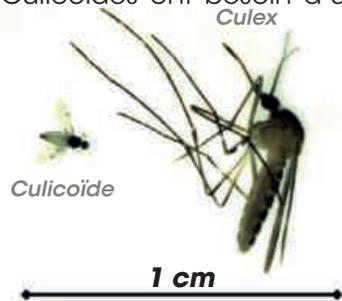
**Tableau : Classification des maladies règlementées (LSA)**

	E	D	C	B	A	
<b>E</b>	Déclaration obligatoire Surveillance					Paratuberculose Fièvre Q
<b>DE</b>	Déclaration obligatoire Surveillance	Certification aux échanges				Maladie Hémorragique Epizootique Fièvre Charbonneuse Surra Campylobactériose génitale bovine* Trichomonose*
<b>CDE</b>	Déclaration obligatoire Surveillance	Certification aux échanges	Prévention Contrôle Éradication <b>VOLONTAIRE</b>			Leucose bovine enzootique Rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) FCO (sérotypes 1-24) Diarrhée virale bovine (BVD)
<b>BDE</b>	Déclaration obligatoire Surveillance	Certification aux échanges		Prévention Contrôle Éradication <b>OBLIGATOIRE</b>		Brucellose Tuberculose Rage
<b>ADE</b>	Déclaration obligatoire Surveillance	Certification aux échanges			<b>ÉRADICATION IMMÉDIATE PLAN D'URGENCE</b>	Fièvre Aftreuse Peste bovine Fièvre de la vallée du Rift Dermatose nodulaire contagieuse Péripleurite contagieuse bovine
	<b>IMPORTANCE SANITAIRE</b> →					

\*maladies concernant uniquement les produits germinaux.

## L'intervention d'un vecteur pour la transmission entre animaux

Il n'existe pas de transmission directe entre deux animaux car ces deux virus nécessitent le rôle d'un vecteur joué par le Culicoïde, ce petit moucheron 5 fois plus petit qu'un moustique Culex (cf photo ci-contre). Pour se développer, les Culicoïdes ont besoin d'un climat doux et humide (température supérieure à 15°C) ce qui explique leur présence particulièrement importante dans le grand quart Sud-Ouest de la France. Les aléas climatiques alternant des périodes de forte chaleur et de précipitations importantes sont tout à fait propices à leur développement.



A noter que le pic d'activité maximal se situe en saison, de **la fin d'été au début de l'automne** et en journée, **à l'aube et au crépuscule**.

Seules les femelles peuvent être infectées : quelques jours après leur contamination lors d'un repas sanguin sur un animal infecté, elles sont capables de contaminer à leur tour un nouvel animal naïf lors d'un autre repas sanguin.

## Quels sont les symptômes ?

Pour rappel, les symptômes sont également semblables à savoir : abattement, anorexie, écoulement

nasal avec des croûtes, conjonctivite, mufle congestionné (rosé, rouge, violet ou marron), ulcères dans gueule, boiteries (avec gonflements des articulations), lésions des trayons... pouvant aller jusqu'à la mort de l'animal. Il y a également un **impact sur la reproduction** avec des avortements, la naissance de nouveau-nés chétifs (bien qu'à terme) et une infertilité possible chez les mâles.

Outre le fait qu'il s'agisse d'une obligation légale, la réalisation de **prélèvements sanguins lors d'une suspicion** permet ainsi d'identifier le virus en cause (FCO ou MHE) et permet d'obtenir des données épidémiologiques sur leur propagation.

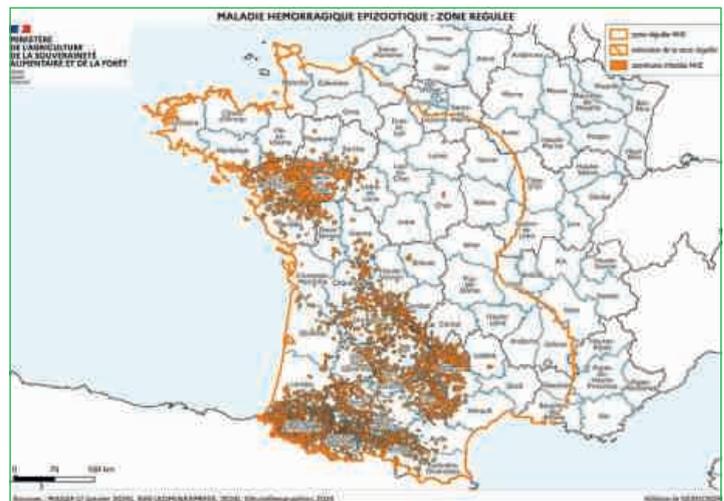
La FCO 8 nouveau variant de 2023 (il s'agit du même sérotype 8 que les années précédentes mais plus virulent) ainsi que le sérotype 3 touchent les bovins et les ovins (avec des signes cliniques et une mortalité plus importante chez ces derniers) tandis que la MHE touche quasi-exclusivement les bovins.

## Résumé de 2024

Le virus de la FCO 8 a été retrouvé dans la totalité des départements du Limousin et c'est celui qui a provoqué le plus d'impact et notamment chez les ovins. A l'inverse, le virus de la FCO 3 (venant du Nord Est) a été très peu mis en évidence dans notre région (carte 1). Quant à la MHE (provenant du Sud-Ouest), elle a été détectée de façon un peu plus importante et essentiellement dans le département de la Charente (carte 2).



Carte 1 : Cas des foyers FCO 3 en France (Mise à jour 2/01/2025)



Carte 2 : Cas des foyers MHE en France (Mise à jour 2/01/2025)

## Comment protéger le cheptel en 2025 ?

Les actions visant à détruire les vecteurs (désinsectisation des bâtiments et des animaux) sont peu efficaces. L'enlèvement des zones de ponte (fumier) et le confinement en bâtiment (surtout à l'aube et au crépuscule et en particulier pour les malades) est utile pour diminuer les attaques de Culicoïdes mais insuffisant pour protéger le troupeau. La recherche d'une bonne immunité (**ration et minéralisation équilibrée, gestion du parasitisme et bon accès à l'eau**) permettra à vos animaux en bonne santé de se prémunir de ces virus. Enfin, **la vaccination du cheptel souche** reste la mesure la plus efficace dans la lutte contre ces maladies.

**Il est donc conseillé de profiter de cette pause hivernale, peu propice à la survie des Culicoïdes pour protéger vos troupeaux avant le retour des températures clémentes du printemps.**

Marion AMIGOU



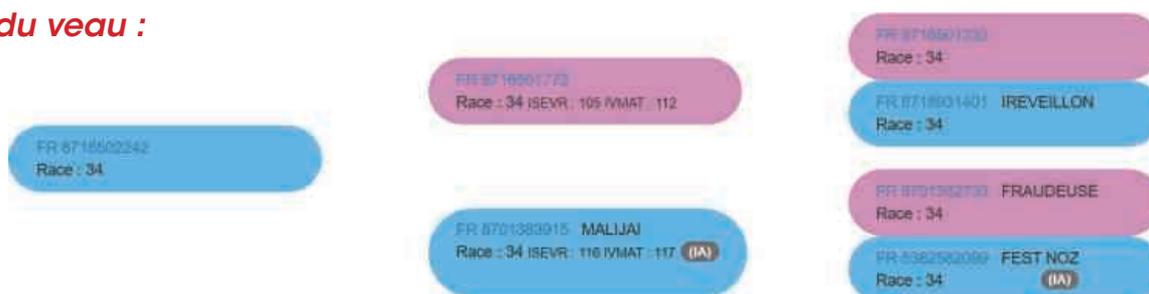


## Monte naturelle : le choix du taureau

Avant tout achat, il est indispensable de définir les critères à privilégier pour son propre troupeau. Pour avoir le maximum de garanties, si vous souhaitez acheter un taureau en élevage, n'hésitez pas à demander au naisseur les différents documents reprenant les informations essentielles sur les animaux à vendre (Bilan Génétique, résultats des pesées, Index). Lors d'une visite d'élevage, les techniciens de Bovins Croissance conseillent, dans un premier temps, de repérer les quelques veaux qui « attirent l'œil ». Une fois les veaux

présélectionnés, intéressez-vous aux résultats de pesée : en effet, il est important de connaître les performances de croissance et les ratios à 0, 4 et 7 mois qui permettent de situer la performance de l'animal au sein du troupeau et qui tiennent compte du sexe, du rang de vêlage de la mère et de la période de naissance. Enfin, il est indispensable de mettre en parallèle, à partir du Bilan Génétique, les index de leurs parents pour connaître les qualités et défauts de ces origines. Depuis quelques années, on peut également s'appuyer sur les valeurs génomiques après analyse de l'ADN.

### Origine du veau :



### Descendance de la mère :

N° animal	Nom	Sx	Date nais	PN	TP	Ratio PN	RV	CN	JE	TE	N° père	Nom père	PAT120	PAT210	Ratio 120	Ratio 210	DM	DS	AF	ET
FR 8716502018		2	08/09/2021	42	79	95	1	2	N	N	FR 1218008578	NECKER	171	309	106	114	57	54	60	6
FR 8716502143		1	14/09/2022	38	74	86	2	1	N	N	FR 8710311268	JT	209	345	119	113	66	64	53	6
FR 8716502242		1	05/09/2023	49	83	104	3	1	N	N	FR 8701383915	MALIJAI	182	335	109	111	56	74	58	6
FR 8716502354		1	10/09/2024	53	86		4	1	N	N	FR 2424384719	JURANCON								

### Index des parents :

Index	Père FR 8701383915 MALIJAI		Mère FR 8716501773	
	Valeur	CD	Valeur	CD
IFNAIS	110	0,99	104	0,54
CRsev	109	0,98	101	0,47
DMsev	109	0,97	103	0,48
DSsev	96	0,98	106	0,56
FOSsev	93	0,96	99	0,41
REACsev	100	0,62	-	-
COMPsev	110	0,93	96	0,31
ISEVR	116	0,98	105	0,48
AVel	95	0,57	104	0,24
ALait	104	0,61	109	0,29
MERPsev	112	0,70	109	0,33
IVMAT	117	0,73	112	0,44



## COMMERCE de BESTIAUX EXPORTATION Ets Henri et Philippe DUBOIS

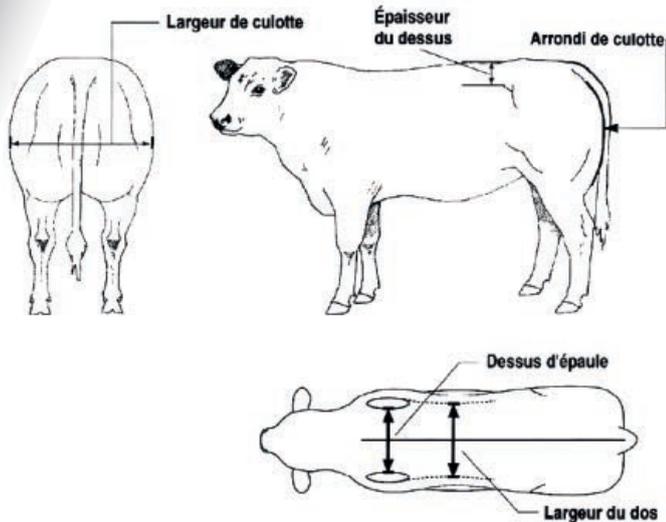
LES ALLOIS - LA GENEYTOUSE  
87400 SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

Philippe DUBOIS : 06.08.10.75.13  
Jérôme MAUSSET : 06.14.18.83.37  
Email : [dubois.hp@wanadoo.fr](mailto:dubois.hp@wanadoo.fr)

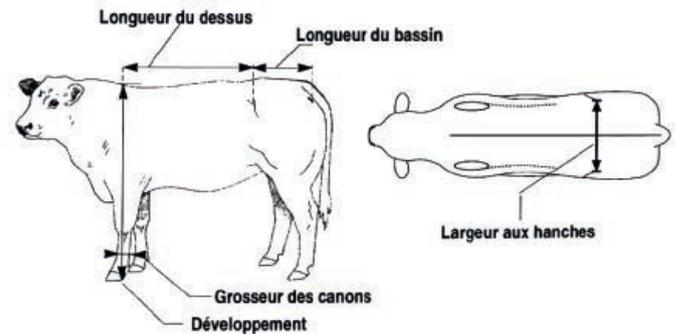
## Un bon veau...

Concernant la viande, le gabarit ou la forme du bassin, l'œil peut être un bon indicateur sur le type de taureau recherché d'autant plus que ces critères sont assez héréditaires. Cela signifie qu'ils se transmettent bien d'une génération à l'autre. Les index **DMsev** et **DSsev** donneront aussi une bonne indication sur l'équilibre entre la viande et le squelette.

### Développement musculaire



### Développement squelettique



### ... Avec des chiffres

En revanche, les critères tels que la valeur laitière, la croissance ou les facilités de naissance ne sont pas des critères visuels et nécessitent donc de regarder au plus près les résultats de l'évaluation génétique et se référer aux papiers disponibles. Si l'éleveur souhaite augmenter la valeur laitière de son troupeau, il devra porter une attention particulière à l'index **ALait** de la mère et éventuellement du père s'il est connu. Si le père n'est pas connu ou d'une souche peu laitière, l'acheteur devra être d'autant plus exigeant sur la valeur **ALait** de la mère (>105). Sur le potentiel de croissance (**CRsev**), l'exigence sera identique. Pour les facilités de naissance ou le choix d'un taureau à mettre sur génisses, il faut regarder l'index **IFNAIS** et le préférer au-dessus de 100 en moyenne (père + mère). Pour ces trois critères, il est donc indispensable de disposer des index des parents car l'appréciation visuelle comme les performances brutes sont trop imprécises.



Les index sont toujours accompagnés d'un CD qui correspond à la précision de l'Index.

Il varie de 0 à 0,99 (plus il est proche de 1, plus il y a d'informations dans la généalogie et plus il est fiable).

**CD = 0,30 : peu fiable**

**CD = 0,60 : moyennement fiable**

**CD = 0,90 : fiable**

**SOMA FER**  
LE GOÛT DE LA VIANDE

Spécialiste des viandes de Boeuf,  
de Veau et d'Agneau du Limousin.

Nous proposons le meilleur de nos  
éleveurs à une clientèle  
variée (boucherie, GMS, export, ...).

---

**ABATTOIR - ATELIER DE DECOUPE :**

La Croix du Breuil  
87250 Bessines-sur-Gartempe  
Tél : 05 44 25 25 25 | Fax 05 55 76 19 23

[www.somafer.com](http://www.somafer.com)

## Comment interpréter le Poids à 210 jours ?

À 7 mois, un veau de 290 kg (*Animal N° 1*) peut avoir génétiquement un meilleur potentiel de croissance qu'un veau de 320 kg (*Animal N° 2*) dès lors qu'ils n'ont pas été élevés de la même façon.



**Effet génétique**



**Effet de milieu**



**PAT 210 j**

<i>Animal N°1</i>	+ 25 Kg	+	- 10 Kg	=	<b>+ 15 kg</b> par rapport à la race soit <b>290 kg</b> en PAT 210 jours
<i>Animal N°2</i>	+ 5 Kg	+	+ 40 Kg	=	<b>+ 45 kg</b> par rapport à la race soit <b>320 kg</b> en PAT 210 jours

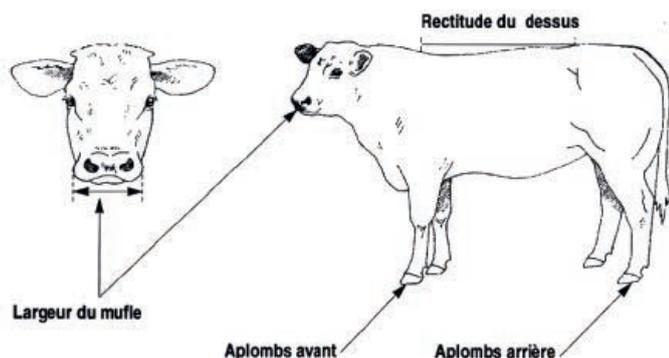
Dans cet exemple, malgré un poids moins important au sevrage, **le potentiel génétique de l'animal N° 1 est supérieur de 20 kg** par rapport à l'animal N° 2.



**Lorsque vous achetez un animal, vous achetez seulement la part génétique**

Pour les aptitudes fonctionnelles et notamment les aplombs, l'œil de l'éleveur est en revanche indispensable. Les jarrets ne doivent pas être trop coudés, ni droits. Attention également aux animaux longs jointés afin d'assurer une certaine longévité au reproducteur et à ses descendants.

### Aptitudes fonctionnelles



Si vous souhaitez acheter un taureau en élevage, privilégiez un sélectionneur qui communique facilement ses documents génétiques. Une fois l'investissement réalisé, il est préférable de tester le taureau sur des vaches avant de lui faire saillir un lot de génisses ou de l'utiliser plus largement. Les adhérents de Bovins Croissance, grâce aux index calculés du taureau et aux performances de ses produits, auront des éléments objectifs pour le juger mais on ne saura que bien après si ses filles ont fait de bonnes carrières de reproductrices.

### Le choix de l'insémination : des performances fiables

Les éleveurs, pour qui le choix d'un taureau reste imprécis et onéreux, ont intérêt à recourir à l'Insémination Animale. En effet, lorsque cette pratique s'accompagne d'un suivi génétique et technique (période de reproduction bien organisée, plan d'accouplement, suivi par des pesées et tri des génisses), le résultat s'avère très intéressant.

Arnaud GAULUPEAU  
Bovins Croissance 87



## Les éleveurs Sélectionneurs, adhérents d'OPALIM

Nom	Adresse	CP	Ville	Téléphone	Portable	Email	RACE
EARL AU BONHEUR DES ROUSSES	Bessilac	87200	ST BRICE SUR VIENNE	05 55 12 77 49	06 37 83 86 10		34
EARL BRULE	La Grimiinière	87360	LUSSAC LES EGLISES	05 55 68 26 95	06 89 36 39 60	emmanuel.brule@orange.fr	34
EARL CHOCIAN	Verines	23350	GENOUILLAC	05 55 80 74 28	06 50 41 36 40	laurent.chocian@wanadoo.fr	34
EARL COUEGNAS PERE & FILS	Puyjudeau	23120	VALLIERES	05 55 66 06 16	06 09 91 91 62	cedriccouegnassfr.fr	34
EARL CRUVEILHER ERIC	Le Bourg	87380	GLANGES	05 55 08 42 54	06 72 92 87 86	eric.cruveilha@orange.fr	34
EARL DE LA FICHERIE	11 Route de la Ficherie	16500	ST MAURICE DES LIONS		06 08 67 35 72	ahelie371@gmail.com	34
EARL DU GRAND PART	Le grand Part	23350	NOUZIERES		06 62 50 95 28	earldallot.michel@gmail.com	34
EARL DUMIGNARD	46, Lignat	23160	AZERABLES		06 88 38 40 02	sebastien.dumignard@wanadoo.fr	34
EARL GRIF-LIMO	1, Bord	87600	CHERONNAC		06 75 19 15 03	griffimo@gmail.com	34
EARL LE RANCH MEYER	1 a Faye	87800	LA ROCHE L'ABEILLE		06 78 32 30 68	jackyisabelle2009@gmail.com	34
EI BOUGERE ALEXANDRE	1978 Route des gouffres	16380	ST GERMAIN DE MONTBRON		06 47 92 77 59	alexandre.bougere@outlook.fr	34
EI BRETEAU ERIC	Le Roule	87310	ST AUVENT	05 55 00 08 53	06 11 93 45 14	ericbrettau@sfr.fr	34
EI BRUN FREDERIC	Le Temple	87420	ST VICTURNIEN	05 55 03 95 23	06 18 42 78 21	f.brun@yahoo.fr	34
EI COLOMBIN PIERRE	1 Route de Beauvert	87190	DOMPIERRE LES EGLISES		06 99 89 12 85	colombin.pierre@orange.fr	34
EI DESCHAMPS ALAIN	80 Route de la vallée de la Nouère	16290	ASNIERES SUR NOUE		06 72 15 37 02	deschamps.alain16@orange.fr	34
EI FAVRE GUILLAUME	11 Route du champ des coudres	16140	BESSE		06-85-48-83-13	mercicam@orange.fr	34
EI GUILLOT ANTHONY	3, Les Redeaux	87890	JOUAC		07 86 1742 07	guillotbayle@orange.fr	34
EI PEYROT JEREMY	La Perchade	23120	VALLIERE		06 79 97 99 19	danielpyrot0319@orange.fr	34
EI RIBIERE JEAN FRANCOIS	La Croix Martin	87140	NANTIAT	05 55 53 50 54			34
EI THOMAS RICHARD	Les Herbets	87190	ST LEGER MAGNAZEIX	05 55 60 46 98	07 81 39 71 61	ruth.richard@orange.fr	34
GAEC ALYS	La Siauve	87120	EYMOUTIERS	05 55 69 18 10	06 10 61 78 09	gaecalys1@outlook.fr	34
GAEC BARTHOT ELEVAGE	Longeville	23150	MAZEIRAT	06 77 03 85 03	06 77 03 85 03	earldelongeville@orange.fr	34
GAEC BEAUVAIS ELEVAGE 87	Mozermoud	87130	LINARDS	05 55 75 58 56	06 72 38 31 84	scea.beauvais@wanadoo.fr	34
GAEC BEZON	Babonneix	23200	LA CHAUSSADE	05 55 67 64 02	06 70 12 76 01	gaec.bezon@wanadoo.fr	34
GAEC CAMUS OLIVIER ET SIMON	23 Rue de Seebach	87190	ST HILAIRE LA TREILLE	05 55 76 84 95	06 81 35 08 92	camus7@wanadoo.fr	34
GAEC CHASTAGNAC	La Besse	23480	ARS		06 70 37 22 12	sylviec.23@orange.fr	34
GAEC COGNE	Villetenant	23160	BAZELAT	05 55 63 44 97	06 65 46 61 81	karine.richet0523@orange.fr	34
GAEC DAUGE FRERES	Le Pradeau	87190	MAGNAC LAVAL	05 55 68 55 37	06 87 67 19 57	clairvincent.dauge@aliceadsl.fr	34
GAEC DE CHEZ MASSIAT	Chez Massiat	87190	ST LEGER MAGNAZEIX	05 55 68 20 36	06 61 91 57 32	jerome.legros@aol.fr	34
GAEC DE CLAIREFONTAINE	Clairefontaine	23400	AURIAT	05 55 75 31 46	06 08 45 33 62	enduro23@hotmail.fr	34
GAEC DE COMBAS	Puy de Maud	87260	VICQ SUR BREUILH	06 07 32 18 39	06 07 32 18 39	stephanedemont@wanadoo.fr	34
GAEC DE LA PERCHADE	La Perchade	23120	VALLIERES	05 55 66 08 41	06 86 74 17 83	danielpyrot0319@orange.fr	34
GAEC DE VIALLE	Vialle	23120	VALLIERE	05 55 83 28 27	06 84 62 35 90	gaec-de-vialle23120@orange.fr	34
GAEC DES PRAIRIES	La Chaise	23240	ST PRIEST LA PLAINE		06 85 20 52 36	damienguillon@hotmail.com	34
GAEC DU MAS	Héret	23220	CHENIERS	06 66 64 03 05	06 58 40 21 20	sophieguichard0@gmail.com	34
GAEC DU PETIT ETANG	La Lande des Pouyades	87190	MAGNAC LAVAL	06 87 01 96 76	06 41 55 76 76	gaecdupetitetail@gmail.com	34
GAEC DU PLANTIER	La Signardie	16320	MAGNAC LAVALETTE VILLARS	05 45 24 56 41	06 82 82 02 90	gaecduplantier16@gmail.com	34
GAEC DUMIGNARD	46, Lignat	23160	AZERABLES		06 88 38 40 02	sebastien.dumignard@wanadoo.fr	34
GAEC GIRAUD PÈRE & FILS	Le Grand Sou	23270	BETETE	05 55 80 70 78	06 77 48 20 91	patrickgiraud2@wanadoo.fr	34
GAEC GIZARDIN	Bellevue	87800	JANAILHAC	05 55 00 88 71	06 18 98 10 07	florent.gizardin@wanadoo.fr	34
GAEC JOSSE	Le Brac	23300	ST AGNANT DE VERSILLAT	05 55 63 11 96	06 81 90 29 39	mp.josse.fr@wanadoo.fr	34
GAEC LA FONTAINE	Le Mas	16410	DIGNAC	05 45 24 52 44	06 03 07 36 86	regine.douillard@sfr.fr	34
GAEC LA PETITE GRANGE	La Petite Grange	87300	ST OUEN SUR GARTEMPE		06 30 85 46 41	jb.bouvet@orange.fr	34
GAEC LALOI	5, Lafont	16310	MASSIGNAC		06 83 43 29 09	gaeclaloi@laposte.net	34
GAEC LAPIERRE	Grassevaud	87190	ST HILAIRE LA TREILLE	05 55 76 84 47	06 38 61 73 42	remilapierre@outlook.fr	34
GAEC LAVERGNE	Villevalaix	87120	STE ANNE ST PRIEST	05 55 69 38 90	06 88 36 39 71	syl_cab@hotmail.com	34
GAEC LEBOEUF	Pot Bouche	23800	LAFAT	05 55 63 52 52	06 85 69 58 75	marinelottin23@laposte.net	34
GAEC LEBOURG	Le Peu	23800	MAISON FEYNE	05 55 89 03 54	06 83 32 12 06	claire.s@orange.fr	34
GAEC MAZAUD 23	8, Bauvy	23500	CLAIRVAUX	05 55 66 93 08	06 36 55 25 98	michele23.mazaud@orange.fr	34
GAEC PARNEIX	Courcelles	23250	ST GEORGES LA POUGE	05 55 66 64 91	06 77 84 97 29	pascal.parneix@orange.fr	34
GAEC PASTY	Le Montimbert	23240	ST PRIEST LA PLAINE	05 55 80 42 15	06 83 76 20 21	jean-pasty@orange.fr	34
GAEC PROPIN	Chez Nivard	87330	MEZIERES SUR ISSOIRE	05 55 68 37 25	06 17 39 28 36	aurelienpropin@yahoo.fr	34
GAEC RIFFAUD CHRISTOPHE & SOPHIE	1 Route du Haut Voulons	87210	LE DORAT		06 74 52 07 94	gaecriffaudcj@gmail.com	34
GAEC ROCHE	Etang Puymoreau	87500	GLANDON	05 55 75 08 21	06 10 86 26 62	gaec.roche@wanadoo.fr	34
GAEC THIBAUD	13, Tressaix	87190	DOMPIERRE LES EGLISES	05 55 76 20 73	06 73 73 68 35	jl.thibaud@gmail.com	34
SARL ARSICAUD	L'Aventure	17230	MARANS	05 46 01 11 53	06 86 46 56 10	arsicaud.maison@wanadoo.fr	34
SCEA BREGERON	Le Buisson	87300	BLOND	05 55 68 14 25	06 10 49 04 30	jeanfrancoisbregeron@orange.fr	34
SCEA DES REDEAUX	Le Bourg	87890	JOUAC	05 55 60 14 87	06 81 11 41 36		34
EARL CERF	Bernessard	17430	ST COUTANT LE GRAND	05 46 83 44 69	06 03 52 51 01	mat-17@hotmail.fr	38
EARL DAYRAS	Le Buisson	23170	LUSSAT	05 55 82 11 16	06 26 55 20 28	gaec.dayras@wanadoo.fr	38
EI MICHELONI Gregory	Domaine de Py	23270	CHATELUS MALVALEIX	05 55 80 77 22	06 50 34 09 58	gregory.micheloni@bbox.fr	38
EI MICHENEAU GAËTAN	Chaudusson	17470	LOIRE SUR NIE		06 37 44 61 75	gaetan.micheneau@yahoo.fr	38
GAEC CHEZEAU	Bellevue	23350	NOUZIERES	06 65 55 06 49	06 65 55 06 49	gaec.chezeau@orange.fr	38
GAEC CITAIRE	Le Bourg	23200	ST AVIT DE TARDES	05 55 67 34 12	06 83 50 92 84		38
GAEC DE SAGNAT	15, Sagnat	23260	FLAYAT	06 83 44 84 82	06 82 50 80 78	patrickroulet401@orange.fr	38
GAEC DU CHAMP DE FOIRE	1 rue du champ de foire	23220	MORTROUX	05 55 80 68 93	06 50 20 34 89		38
GAEC DU GRIMAUDEIX	9, La Croix la Pipe	23200	ST ALPINIEN	05 55 66 89 28	07 87 70 31 75	gaec.du.grimaudeix@orange.fr	38
GAEC JAMOT	Fontanas	23200	ST MEDARD LA ROCHETTE	05 55 62 30 64	06 70 80 46 45	jamot.adrien@laposte.net	38
GAEC LOULERGUE	8, La Chapelle	23480	ST MICHEL DE VEISSE	06 20 15 73 37	06 87 76 49 34	dominique.loulergue@orange.fr	38
GAEC RIVAL	Les Chaises	23130	ST DIZIER LA TOUR	05 55 62 31 27	06 19 67 25 03	gaecrival@gmail.com	38
SCA ARSICAUD ET FILS	L'Aventure	17230	MARANS	05 46 01 11 53	06 86 46 56 10	arsicaud.maison@wanadoo.fr	79

Si vous venez de vous lancer dans la Sélection et que vous ne figurez pas sur notre liste, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Technicien de secteur ou du secrétariat au **05 87 50 42 30**.

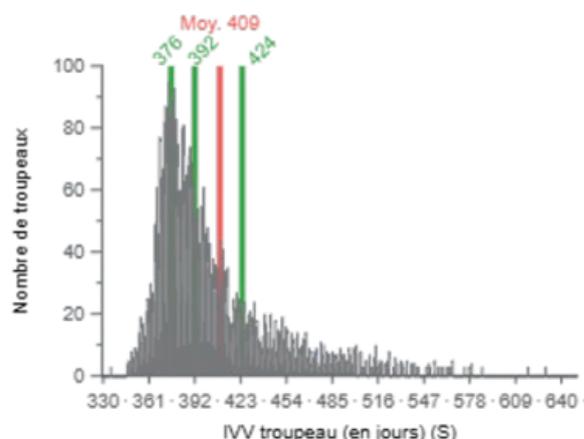


## Maîtriser sa reproduction

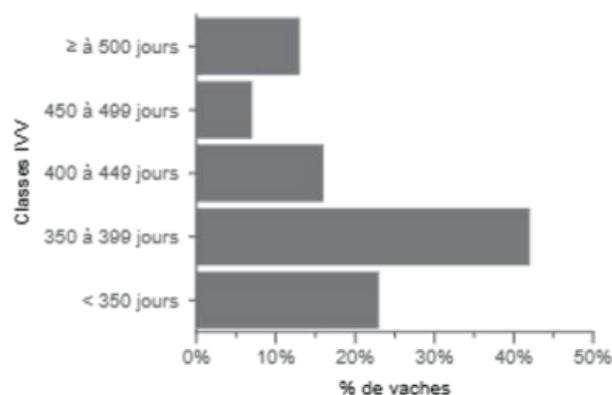
Les 2 objectifs à remplir en allaitant sont :

- Evidemment d'avoir un maximum de femelles gestantes sur une saison de vêlages : un **taux de gestation** est considéré comme satisfaisant quand plus de 92% des femelles mises à la reproduction sont gestantes.
- Que toutes les vaches présentes sur l'exploitation produisent un veau par an. **L'Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) moyen** du cheptel est le reflet de la fécondité de l'ensemble des femelles ; l'objectif étant de se rapprocher de 365 jours.

D'après les données de l'Idèle et son observatoire « Reproscope » (cf. graphes 1 et 2 : données récoltées dans 4612 élevages en 2022-2023), l'IVV moyen dans les départements 16, 17, 23 et 87 était de 409 jours, charolaises et limousines confondues. Si on regarde la répartition des vaches autour de cette moyenne, **environ 45 % des vaches ont un IVV supérieur à 400 jours !**



Graphique 1 : Nombre de troupeaux en fonction de l'IVV



Graphique 2 : Classe d'IVV en fonction du % de vaches

### Comment maîtriser son IVV ?

La **connaissance de son IVV moyen** tous les ans (avec la répartition en fonction des classes d'IVV) est un bon moyen d'évaluer sa reproduction a posteriori et d'identifier ces vaches qui retardent. Un IVV moyen supérieur à 380 jours est un critère d'alerte d'infécondité pouvant être le résultat de pathologies infectieuses ou non (non-délivrances, métrites, kystes ovariens, BVD, fièvre Q, FCO...) ou de carences alimentaires ou minérales qu'il est judicieux d'investiguer.

Les **diagnostics de gestation** sont quant à elles un outil précieux pour maîtriser sa reproduction puisque l'intérêt de connaître précocement le statut de l'ensemble du cheptel est multiple : économique (le coût

d'entretien d'une vache vide en hiver est estimé à 5€ par jour), optimisation de la préparation au vêlage (ration, cure de minéraux, gestion du parasitisme et vaccination si besoin) et détection précoce des femelles vides. Dans ce cas, des solutions médicales existent pour les « rattraper » si besoin sur une seconde période de vêlages.

### Intérêt de la synchronisation de chaleurs :

Les protocoles de synchronisation de chaleurs sont majoritairement utilisés lors d'inséminations artificielles, notamment dans le groupe des chaleurs des génisses.

Mais cette option peut également être envisagée « en rattrapage » lors de la détection précoce de quelques femelles vides dans un lot.

Ainsi, dans un système avec deux périodes de vêlages (automne et printemps par exemple), si, lors des diagnostics de gestation, il est détecté quelques femelles vides que l'on souhaite garder (forte valeur génétique ou peu de possibilité de réforme) il est possible d'envisager

une synchronisation pour les tenter de les « recaler » sur la saison de vêlages suivante (sous réserve qu'aucune malformation utérine ne soit détectée à l'échographie).

Concernant la saillie, il est possible qu'elle soit naturelle mais attention au nombre de femelles : pas plus de 2 ou 3 par taureau en même temps. Si le protocole de synchronisation concerne plus de 3 femelles en même temps, il est impératif de diviser le lot ou bien de recourir à l'insémination artificielle.

C'est dans ce cadre-là que nous sommes intervenus cette année dans un élevage 65 vaches Limousines et Charolaises, avec deux périodes de vêlages, une en automne, la seconde au printemps. Dans un lot de 7 génisses mises au taureau en début d'année pour des vêlages prévus en automne, lors des premières échographies de gestation au printemps, 5 sur les 7 étaient vides. L'éleveur voulant conserver ses génisses, un protocole de synchronisation accompagné d'un protocole sanitaire (déparasitage, flushing alimentaire et minéralisation) a été mis en place. Le protocole utilisé était le suivant (photos) :

### Le 1<sup>er</sup> jour :

Injection de CYSTORELINE® (la GnRH étant une hormone qui provoque l'ovulation des follicules en cours et donc relance une nouvelle vague folliculaire) et mise en place du dispositif PRID DELTA® dans le vagin (la progestérone qu'il contient permet la bonne croissance des follicules ovariens de la nouvelle vague) ;

### Le 7<sup>ème</sup> jour :

Retrait du PRID DELTA® + injection d'ENZAPROST® (la prostaglandine lyse le corps jaune provoqué par l'injection de CYSTORELINE®. Associée au retrait du progestagène, cela crée un environnement pauvre en progestérone, indispensable à la fécondation).

Elles ont été mises aux taureaux le jour même (1 lot de 2 et un lot de 3).

Dans le cas du recours à l'insémination artificielle, elle aura lieu 56 heures après le retrait du PRID® DELTA (72h s'il s'agit de vaches) et une seconde injection de GnRH réalisée le même jour permettra de synchroniser précisément le moment de l'ovulation.

### À 3 mois :

Réalisation d'échographies afin de confirmer la gestation. Les 3 génisses du même lot étaient gestantes tandis que les 2 autres ne l'étaient pas, ce qui peut nous faire suspecter un problème d'infertilité du taureau.



Mise en place du dispositif PRID DELTA®.

Marion AMIGOU





**Afin que nous puissions  
être toujours plus proche  
de vos besoins, merci de répondre  
au questionnaire en flashant  
le QR Code !**

**NOUS SOMMES À  
VOTRE ÉCOUTE !**

**SCANNEZ-MOI**



## Piétin en élevage : un protocole rigoureux pour limiter la propagation

Le Piétin est une maladie contagieuse des petits ruminants qui atteint l'espace situé entre les onglons (espace interdigité) puis la corne du pied des ovins. L'agent pathogène du Piétin est la bactérie *Dichelobacter nodosus*, en association avec un certain nombre d'autres bactéries dont la plus importante est *Fusobacterium necrophorum*. Elle se transmet d'un animal à l'autre via des substrats intermédiaires (sol, paille, débris de cornes, outils de parage, etc.). Selon les formes cliniques observées, les animaux peuvent présenter soit une forme maligne soit être porteurs sains (forme bénigne).

### 1. Identifier le piétin

Trois points principaux sont à retenir quant à l'expression clinique du piétin dans un élevage :

- Boiterie plus ou moins marquée d'un ou plusieurs membres chez les animaux atteints
- Odeur nauséabonde assez caractéristique (qui correspond à la nécrose ou pourriture de la corne)
- Forte contagiosité à l'ensemble des animaux du troupeau, notamment en l'absence de plan de traitement global.

### Les 5 stades du piétin



**Score 0** : Pied normal



**Score 1** : Légère irritation exsudative de l'espace interdigité



**Score 2** : Importante irritation exsudative de l'espace interdigité atteinte légère de la corne



**Score 3** : Nécrose de la corne tendre



**Score 4** : Nécrose de la corne dure et décollement de l'onglon



**Score 5** : Sévère nécrose et chute de l'onglon

## 2. Identifier les causes

Les trois principaux facteurs environnementaux et d'élevage qui favorisent son développement et son extension au reste du cheptel sont :

- Une température moyenne de 10°C,
- L'humidité des litières ou des pâtures,
- Les densités et les chargements élevés.

Le développement et l'importance de ces lésions dépendent :

- Des souches de bactéries responsables présentes,
- De la sensibilité de l'hôte : les jeunes agneaux sont généralement plus sensibles que les moutons plus âgés
- Des carences alimentaires rendant la corne plus fragile, particulièrement le zinc et les acides aminés soufrés,

### Le plan 5 en POINTS



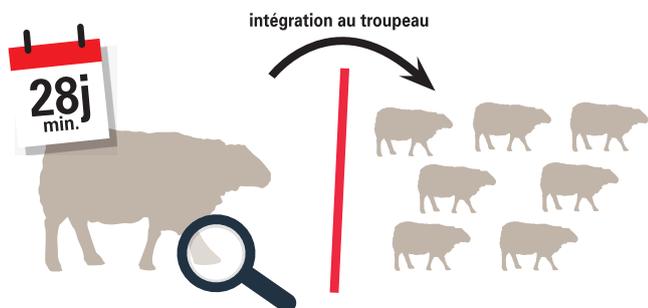
#### 1 - La mise en quarantaine

La survie de *Dichelobacter nodosus* dans un environnement qui lui est favorable peut aller jusqu'à 40 jours.

##### Introduction d'animaux

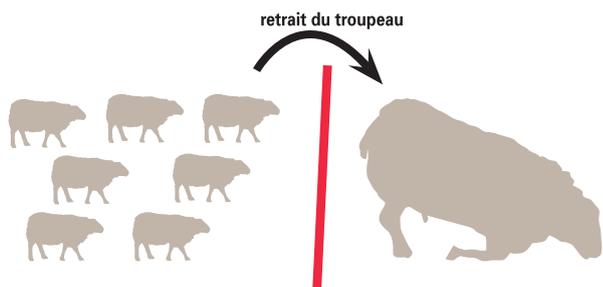
Tout mouton introduit doit donc être considéré comme étant à risque et doit être mis en quarantaine pour un minimum de 28 jours.

- Vérifier les 4 pattes de chaque mouton
- Observer attentivement les signes d'autres maladies
- Ne pas accepter d'animaux boiteux
- Idéalement, acheter les animaux de remplacement au sein d'un seul troupeau avec un transport direct de ferme à ferme (nettoyé et désinfecté entre chaque transport)



##### Gestion des animaux boiteux

- En cas de détection d'animal boiteux dans le troupeau : le séparer du reste du troupeau et ce, jusqu'à récupération et guérison complète



#### 2 - La gestion des risques

Les données récentes permettent d'isoler les facteurs de risque les plus importants.

##### Facteurs maîtrisables relevant de la conduite d'élevage

- La génétique
- Un parcours à risque (atteinte de l'intégrité des pieds) ou une litière qui chauffe
- Un défaut de parage ou un parage excessif
- L'utilisation inadaptée du pédiluve en préventif pour tous les animaux
- Une détection et une prise en charge tardives
- Des carences alimentaires

##### Facteurs extérieurs difficilement maîtrisables

- La température ambiante comprise entre 5 et 25°C et surtout une **humidité** élevée

## Service Aide Ovine



### Comme chaque année,

OPALIM vous accompagne gratuitement pour votre déclaration ovine (demande d'aide...).

#### Pour rappel :

La déclaration ovine se fait obligatoirement sur Télépac.

LA DATE LIMITE DE DÉPÔT EST FIXÉE  
AU 31 JANVIER 2025

**OPALIM vous apporte également son aide** pour compléter votre recensement annuel ovin et l'inventaire bélier. Ces documents sont à retourner à l'EDE avant le **31 Janvier 2025**.

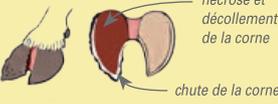
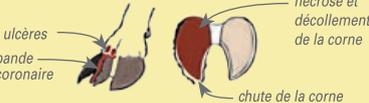
Le bilan des agneaux produits est à nous retourner.

**N'hésitez pas à contacter votre technicien !**



## 3 - Le traitement des dermatites podales

Que ce soit pour le fourchet, le piétin ou encore la dermatite digitée contagieuse ovine, le traitement se doit d'être précoce.

<p><b>Fourchet</b></p> 	<p><b>Piétin</b></p> 	<p><b>Dermatite digitée contagieuse ovine : (CODD)</b></p> 
<p><b>Agents responsables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des bactéries anaérobies <i>Dichelobacter nodosus</i> (nombreuses souches différentes).</li> <li>- la bactérie <i>Fusobacterium necrophorum</i> (bactérie très fréquente dans l'environnement et très résistante dans le milieu extérieur).</li> </ul>	<p><b>Agents responsables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des bactéries anaérobies : <i>Dichelobacter nodosus</i>.</li> <li>Agent secondaire : <i>Fusobacterium necrophorum</i>.</li> </ul>	<p><b>Agents responsables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un groupe de bactéries anaérobies : les tréponèmes.</li> <li>Agent secondaire : <i>Dichelobacter nodosus</i>.</li> </ul>
<p>Le fourchet a longtemps été uniquement attribué à <i>F. necrophorum</i> seul, alors qu'il est maintenant établi qu'il peut être provoqué par <i>D. nodosus</i> seul. Il n'est pas aisé de distinguer le fourchet du stade 1 du piétin.</p>	<p><b>Action de l'agent :</b> <i>D. nodosus</i> est impliqué en début de piétin, se multiplie rapidement et provoque une inflammation pouvant conduire au décollement de la corne.</p>	<p><b>Action de l'agent :</b> Ce groupe de bactéries implique des lésions semblables à la maladie de Mortellaro, fréquemment rencontrée chez les bovins.</p>
<p><b>Particularité :</b> Le pronostic varie selon la bactérie en cause : dans les cas où <i>D. nodosus</i> n'est pas détecté, les lésions cicatriseront rapidement après traitement.</p>	<p><b>Particularité :</b> <i>F. necrophorum</i> apparaît bien plus tardivement et lors d'infestation mixte. Il est donc considéré comme un agent opportuniste qui aggrave la pathologie.</p>	<p><b>Particularité :</b> Depuis la fin des années 90, ces nouveaux agents pathogènes provoquent des boiteries sévères chez les ovins.</p>
<p><b>Point d'attention :</b> Le fourchet doit être considéré comme un <b>stade précoce de piétin</b> dans les fermes où celui-ci est historiquement présent <sup>(11, 12)</sup>.</p>	<p><b>Point d'attention :</b> Il apparaîtrait que c'est au stade précoce de la dermatite que l'animal est <b>le plus contagieux</b> d'où la nécessité de quarantaine et de mise en œuvre d'un traitement rapide <sup>(13)</sup>.</p>	<p><b>Point d'attention :</b> Sa <b>propagation est rapide</b> : plus d'un tiers des exploitations outre-manche seraient touchées avec jusqu'à 50% des animaux atteints dans les troupeaux <sup>(14)</sup>.</p>

**La rapidité d'action** est capitale pour la **guérison** de l'animal mais aussi pour **enrayer le cycle de contamination**.

1. Isoler dans les trois jours tout nouvel animal boiteux ;
2. Inspecter et nettoyer afin d'établir le bon diagnostic ;
3. Mettre en place, selon les recommandations du vétérinaire, un traitement adapté (antibiotique en spray et/ou injections, anti-inflammatoires, etc.) et marquer le membre affecté ;
4. Surveiller l'évolution et attendre la guérison complète avant réintroduction dans le troupeau ;
5. Vacciner.



## 4 - La réforme



Les animaux boiteux sont des **sources de contamination** pour le reste du troupeau. Les animaux qui ont manifesté des poussées sévères ou répétées de boiterie vont développer des infestations et/ou des malformations chroniques. Ces animaux représentent donc un réservoir pour les germes incriminés, et s'ils ne sont pas écartés, vont limiter l'efficacité des mesures de contrôle mises en œuvre.

- **Le plan de réforme doit être écrit et respecté**
- **Identifier les récidivistes et les réformer dès que possible**



## 5 - Vaccination

En France, un vaccin disposant d'une AMM peut être utilisé pour **prévenir** et **traiter** le piétin.

Les meilleurs résultats en vaccination sont obtenus avec un programme de vaccination de l'ensemble du troupeau (y compris les béliers).

La vaccination doit être programmée pour coïncider avec la période à risque de l'exploitation.

Les protocoles de vaccination peuvent varier selon la situation de l'exploitation (géographie et conduite d'élevage - notamment, mise à la reproduction).

*Demandez conseil à votre vétérinaire.*



## Ne pas oublier !!

Possibilité de réaliser un prélèvement par écouvillon pour analyser :

### Matériel

- Ecouillons secs pour application interdigitale
- Des gants pour les manipulateurs (1 paire par animal à minima)
- Du papier essuie-tout et un sac poubelle
- Une glacière pour la chaîne du froid
- Une feuille de commémoratif et un stylo

### Recommandations

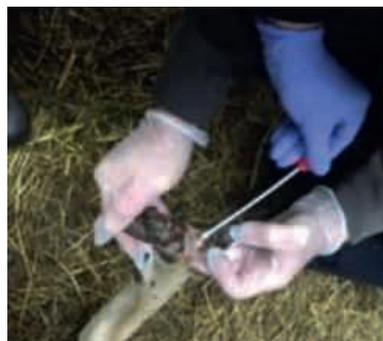
Lors d'un achat (ou déplacements d'animaux) ou d'un diagnostic de troupeau, vous pouvez utiliser :

- soit 1 écouvillon par pied
- soit 1 écouvillon pour les 4 pieds

La PCR est ensuite réalisée au choix en individuel ou en pool (5 animaux maximum).

### Bonnes pratiques

- Essuyer très sommairement l'espace interdigité des divers débris (paille, terre)
- Frotter l'écouvillon sur les lésions et ses marges, ou en l'absence de lésion, frotter la zone interdigitée jusqu'à la base des onglons
- Identifier l'écouvillon (n° animal, pied concerné)
- Changer de gants entre chaque animal, et immédiatement après l'observation d'un pied avec des lésions (mettre les gants souillés à la poubelle)
- Compléter le commémoratif



Antoine CHAPELOT

## Conseils récents appliqués au Royaume-Uni :

### Les pédiluves :

Un pédiluve ne doit être utilisé que si toutes les bonnes conditions d'utilisation sont réunies. Et garder à l'esprit que leur efficacité curative est très limitée (piétin et CODD) :

- Nettoyez les pieds avant passage dans le pédiluve.
- Utiliser des produits adaptés et respecter leurs notices (ex : sulfate de zinc à 15% pendant 15 minutes dans 15 cm de hauteur de bain).
- Les animaux doivent pouvoir se tenir debout sur béton sec au moins pendant 20 minutes après trempage.

### Le parage :

Le parage agressif est à bannir dans le traitement de la plupart des causes de boiterie car il aggrave souvent le problème au sein du troupeau.

Le parage seul n'a démontré qu'une efficacité limitée sur la plupart des types de boiterie.

Cette pratique nécessite que la corne soit ramassée et évacuée après parage et que le matériel soit désinfecté entre chaque animal.

## Le Programme Opérationnel : C'EST QUOI ?

**Les programmes opérationnels (PO) apportent un soutien financier aux organisations de producteurs pour des projets d'entreprises pluriannuels. Ce dispositif est encadré par le règlement du Parlement européen et du Conseil (UE) 2021/2115 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/126 ainsi que par la décision de FranceAgriMer N° INTV-POP-2024-050 et ses modifications, conformément aux interventions prévues dans le cadre du Plan Stratégique National de la France.**

### Le Programme Opérationnel Veau Label Rouge : Pourquoi on n'y va pas

Le 21 mai 2024, la Fédération Interprofessionnelle FIL ROUGE annonce que la filière du Veau Label Rouge a décroché un programme opérationnel de la PAC, ouvrant accès à 13,5 millions d'euros d'aides pour la période 2024-2027.

Dans ce même communiqué, la fédération précise que l'objectif est « d'aider les éleveurs à mieux valoriser leurs veaux et ainsi améliorer leur revenu pour maintenir cette production de qualité ». Le programme prendra en charge deux types de surcoûts liés au Label rouge.

- La 1<sup>ère</sup> porte sur l'achat d'animaux reproducteurs « de race pure issus d'un programme de sélection approuvé », à hauteur de 46% du coût HT pour les mâles et de 32% pour les femelles.
- La 2<sup>ème</sup> mesure financera le surcoût lié à la certification, sur le principe d'un forfait selon le nombre d'animaux :
  - ⇒ 2 125 € entre 5 et 18 veaux labellissables,
  - ⇒ 4 413 € entre 19 et 37 veaux labellissables,
  - ⇒ 8 560 € entre 38 et 171 veaux labellissables.



Ce programme s'adresse aux éleveurs adhérents de 24 organisations de producteurs (OP) « réparties dans les principaux bassins de production (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne) », selon FIL ROUGE.

## COMMERCE DE BESTIAUX EXPORTATION

## Ets WEBER S.A.S



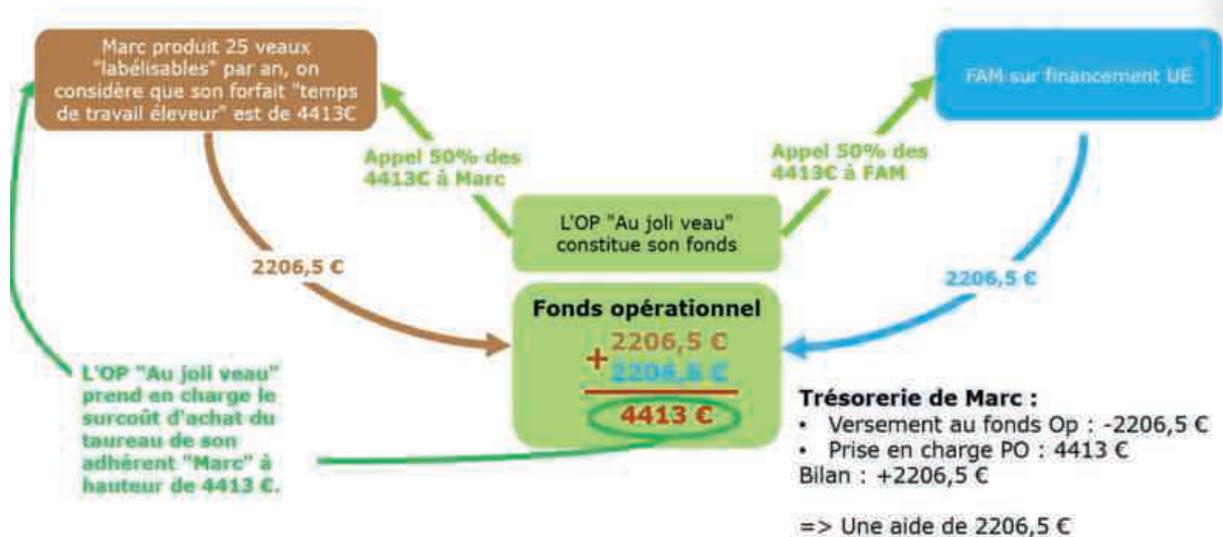
Tél. bureau : 05 55 09 71 35 Fax 05 55 09 60 59

Sébastien LANGEVIN : 06 71 17 25 30  
Pierre BUNISSET : 06 73 70 99 61  
Benjamin BUNISSET : 07 88 51 40 35  
Arnaud POUPARD : 06 37 46 11 60  
Michel VIGNERON : 06 84 50 54 71



## Quel fonctionnement pour le PO VSLM LR

Exemple



## Derrière les annonces, la réalité & les obstacles

En 1<sup>er</sup> la détermination de la Valeurs de Production (VPC) des adhérents de l'Organisation de Producteurs, et surtout sa justification, qui exclut de fait les éleveurs dont le régime fiscal ne les oblige pas à faire appel à un cabinet d'expertise comptable (l'attestation comptable de cette VPC ne peut donc pas être produite auprès du Ministère).

Un autre élément bloquant, est la nécessité d'abonder le fonds opérationnel. Une OPNC ne disposant pas des mêmes fonds propres que les coopératives (constitués par des prélèvements sur les ventes), cette constitution ne peut alors se faire que par une participation de ses adhérents. Or pour certains, la situation de trésorerie de fin d'année ne permet pas de disposer des moyens nécessaires à un abondement avant le 31 décembre. Un appel à un financement bancaire n'est pas non plus une solution, car les frais financiers induits diminueraient significativement les gains de ce Programme.

Toujours la contractualisation ; il faut négocier des contrats cadres avec l'ensemble des marchands « *il y a la loi et la réalité. Et comment comptabiliser la production lorsqu'elle est commercialisée dans une branche commerciale d'une coopérative* ».

Et enfin le temps passé de l'OP, des techniciens et des éleveurs « *la simplification administrative elle est où ?* ».

## Et OPALIM dans tout ça ?

À la suite de difficultés toujours plus nombreuses, pour la mise en place du Programme Opérationnel Veau Label Rouge, pour notre Organisation de Producteurs, nous avons dû nous résigner à ne pas aller plus loin dans notre demande, qui aurait théoriquement dû aboutir en décembre, et pour laquelle les derniers éléments étaient devenus trop contraignants et

trop discriminants pour satisfaire à l'indépendance pour laquelle vous avez fait le choix de nous faire confiance.

En effet, depuis le lancement de cette opération nous avons fait notre maximum pour pouvoir répondre à des exigences impossibles à tenir pour les Organisation de Producteurs Non-Commerciales (OPNC).

Au départ de nos travaux, vous étiez un peu moins de 90 éleveurs adhérents, pouvant prétendre à ce dispositif, et aujourd'hui, en raison notamment des deux points exposés ci-dessus, seuls 9 d'entre vous peuvent encore intégrer ce Programme.

**Notre association ne peut pas accepter une telle discrimination de traitement entre ses adhérents, et encore moins entre les éleveurs en général.**

En conclusion, le Programme Opérationnel, tel qu'il est organisé aujourd'hui, ne permet pas de laisser une réelle place aux éleveurs indépendants. De plus les derniers échanges avec les organismes concernés ne laissant pas transparaître des adaptations à venir, OPALIM, en dépit de l'énergie investie depuis plusieurs mois sur le sujet, a fait le choix de ne plus participer à ce dispositif mais reste attentif à des aménagements qui permettrait un partage de l'enveloppe plus équitable et un accès plus juste à nos adhérents.

Guillaume GAYAUD





# LÈVE-TÊTE SPÉCIAL CORNADIS



BOVIN



**1** Crochets de maintien du levocornadis sur le cornadis : aucun risque de basculement.



Une contention de qualité est indispensable pour l'administration de bolus ou encore pour le drogage des vaches.

Les cornadis sont un bon outil mais le levage de tête demande souvent beaucoup de manutention dangereuse pour les éleveurs.

**Pour permettre d'améliorer vos conditions de travail et de limiter les risques, OPALIM vous propose du matériel spécifique adapté.**

## LEVOCORNADIS, MAZERON : Un outil indispensable !

**Le LEVOCORNADIS permet de lever facilement et en toute sécurité la tête de 2 à 4 bovins au cornadis selon les modèles.**

- Stable et facilement maniable dans les allées, il se déplace en diable (roues en caoutchouc increvables).
- Une manivelle auto-freinée (anti-retour) permet de monter la poutre horizontale sur laquelle reposent les supports de tête.
- Position des supports de tête réglable.
- 2 crochets de fixation au cornadis pour plus de sécurité.
- Sécurise et facilite les traitements par voie orale, souvent pénibles et sources d'accidents pour les éleveurs/éleveuses.
- Marche-pied permettant à l'utilisateur d'être à la bonne hauteur pour actionner la manivelle.

Désignation	Poids	Longueur	Largeur	Hauteur
Levocornadis 2 places	65 kg	1650	900	1650



**NOUVEAUTÉ :**  
Goulotte ergonomique en polyéthylène pour un confort animal maximal.



Le matériel sera à récupérer dans les locaux d'OPALIM

**Commande auprès de votre technicien ou à OPALIM :**

**2 avenue Georges Guingouin, CS 80912 PANAZOL, 87017 LIMOGES CEDEX 1**  
Tél : 05 87 50 42 30 • Email : [secretariat@opalim.org](mailto:secretariat@opalim.org)